

Vocabulaire juridique

Gérard Cornu



Vocabulaire juridique Gérard Cornu

Définir après les avoir identifiés, les termes juridiques de la langue française, tel est l'objet de ce Vocabulaire juridique. S'appuyant sur un premier travail réalisé par Henri Capitant en 1936, Gérard Cornu a développé " une oeuvre nouvelle par ses entrées, sa méthode, ses auteurs... L'éminente vocation du Vocabulaire juridique est de saisir, dans les définitions, les catégories du droit. " Plus qu'une série de définitions de termes et d'expressions, ce Vocabulaire est un outil de consultation et de recherche indispensable aux juristes mais aussi un instrument de culture générale nécessaire à la compréhension de notre société, dans laquelle le rôle du droit ne cesse de s'accroître. Depuis sa première édition en 1987 le succès de ce " dico poche " ne s'est jamais démenti. Il s'explique non seulement par la pertinence des définitions mais aussi par des mises à jour régulières, car le droit est une discipline vivante. Une liste explicative des Maximes et adages de droit français, dont certains en latin, complète l'ouvrage. La première édition de ce dictionnaire a été couronnée par l'Académie de sciences morales et politiques et par l'Académie française.



Lire en Ligne Vocabulaire juridique ...pdf

Vocabulaire juridique

Gérard Cornu

Vocabulaire juridique Gérard Cornu

Définir après les avoir identifiés, les termes juridiques de la langue française, tel est l'objet de ce Vocabulaire juridique. S'appuyant sur un premier travail réalisé par Henri Capitant en 1936, Gérard Cornu a développé " une oeuvre nouvelle par ses entrées, sa méthode, ses auteurs... L'éminente vocation du Vocabulaire juridique est de saisir, dans les définitions, les catégories du droit. " Plus qu'une série de définitions de termes et d'expressions, ce Vocabulaire est un outil de consultation et de recherche indispensable aux juristes mais aussi un instrument de culture générale nécessaire à la compréhension de notre société, dans laquelle le rôle du droit ne cesse de s'accroître. Depuis sa première édition en 1987 le succès de ce " dico poche " ne s'est jamais démenti. Il s'explique non seulement par la pertinence des définitions mais aussi par des mises à jour régulières, car le droit est une discipline vivante. Une liste explicative des Maximes et adages de droit français, dont certains en latin, complète l'ouvrage. La première édition de ce dictionnaire a été couronnée par l'Académie de sciences morales et politiques et par l'Académie française.

Téléchargez et lisez en ligne Vocabulaire juridique Gérard Cornu

986 pages

Amazon.fr

De A comme Abandon à Z comme Zone frontière, le Vocabulaire juridique propose la définition de plus de 10 000 termes employés dans la langue juridique, empruntés tant au droit privé qu'au droit public. Il propose une définition claire des termes les plus courants (jugement, constitution, contrat, bien...), et éclaire le sens des mots les plus abscons que les juristes se plaisent parfois à employer (negotiorum gestor, fardage, épingles, croît, complant, baraquage, emphytéote, accise, acconage...). L'ouvrage précise les différents usages faits de ces termes, mais il va plus loin en cherchant à rationaliser la signification des différentes notions. Ce rigoureux travail de définition fait du Vocabulaire juridique un outil de référence. Il est indispensable tant pour les étudiants que pour les praticiens, afin d'utiliser correctement les termes juridiques, ainsi que pour les comprendre et les analyser. L'équipe de rédaction de cet ouvrage, dirigée par Gérard Cornu, professeur émérite à l'université Paris II, comprend des membres aussi éminents que Jean Carbonnier, Henri Battifol, François Terré, Michel Troper, ou René Rodière. Juristes, si vous employez à mauvais escient un terme juridique, vous serez désormais impardonnables! -- Marc Guillaume Présentation de l'éditeur Définir après les avoir identifiés, les termes juridiques de la langue française, tel est l'objet de ce Vocabulaire juridique. S'appuyant sur un premier travail réalisé par Henri Capitant en 1936, Gérard Cornu a développé " une œuvre nouvelle par ces entrées, sa méthode et ses auteurs. L'éminente vocation du Vocabulaire juridique est de saisir dans les définitions, les catégories du droit. "

Plus qu'une série de définitions de termes et d'expressions, ce Vocabulaire juridique est un outil de consultation et de recherche indispensable aux juristes mais aussi un instrument de culture générale nécessaire à la compréhension de notre société, dans laquelle le rôle du droit ne cesse de croître. Depuis sa première édition en 1987, le succès de ce " dico poche " ne s'est jamais démenti. Il s'explique non seulement par la pertinence des définitions et aussi par des mises à jour régulières, car le droit est une discipline vivante. Une liste explicative des maximes et adages de droit français, dont certains en latin, complète l'ouvrage.

La première édition de ce dictionnaire a été couronnée par l'Académie des sciences morales et politiques et par l'Académie française. Quatrième de couverture

Abrogation, accusatoire, action, ad nutum, affacturage, appel, application, arbitrage, arraisonnement, arrêt, astreinte, aveu, bail, bannissement, barreau, bénéficiaire, bonne foi, budget, cadastre, calamités publiques, capital risque, cassation, censure, chambre, charge, citation, clause, code, comminatoire, commission, communauté, concession, conciliation, concurrence, conflit de juridictions, conseil, conservatoire, contentieux, contrat, corruption, crédit, dation, débouter, décision, déclaration, défense, délit, delivery order, déni de justice, dérogation, dessaisissement, diffamation, droit, économie mixte, escompte, Etat, exception, exécution, extradition, fédéralisme, fondé de pouvoir, garantie, génocide, guillotine, habilitation, héritier, hypothèque, identité, illicite, immatriculation, impôt, imprescriptibilité, incapacité, intérêt, jeton de présence, jouissance, jurisprudence, légalité, legs, libératoire, loi, louveterie, magistrat, mainlevée, mandat, mauvaise foi, nantissement, nationalité, norme, obligation, ordonnance, parquet, pouvoir, préemption (droit de), qualification, quitus, recel, recours, référé, règle, réquisitoire, responsabilité, saisie, séquestre, servitude, stipulation, sûreté, taxe, témoignage, titrisation, trafic d'influence, usufruit, usuraire, vacance, warrant, zone. Plus qu'une série de définitions - donc de délimitations - de termes et d'expressions, ce Vocabulaire juridique, qui n'a été historiquement conçu ni comme un répertoire ni comme une encyclopédie, est un outil de consultation et de recherche indispensable aux juristes mais aussi un instrument de culture générale nécessaire à la compréhension d'une société dans laquelle le rôle du droit ne cesse de s'accroître. Download and Read Online Vocabulaire juridique Gérard Cornu #BREXV20NJ36

Lire Vocabulaire juridique par Gérard Cornu pour ebook en ligneVocabulaire juridique par Gérard Cornu Téléchargement gratuit de PDF, livres audio, livres à lire, bons livres à lire, livres bon marché, bons livres, livres en ligne, livres en ligne, revues de livres epub, lecture de livres en ligne, livres à lire en ligne, bibliothèque en ligne, bons livres à lire, PDF Les meilleurs livres à lire, les meilleurs livres pour lire les livres Vocabulaire juridique par Gérard Cornu à lire en ligne.Online Vocabulaire juridique par Gérard Cornu ebook Téléchargement PDFVocabulaire juridique par Gérard Cornu DocVocabulaire juridique par Gérard Cornu MobipocketVocabulaire juridique par Gérard Cornu EPub

BREXV20NJ36BREXV20NJ36BREXV20NJ36